



ASSOCIATION DE PROTECTION DU PETIT ET DU GRAND LAC DU CERF

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE SAMEDI 29 JUIN 2024

Centre communautaire Gérald-Ouimet

15, rue Émard, Lac-du-Cerf

Inscription 9 h Assemblée 9 h 30

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, Pierre Raïche, ouvre l'assemblée à 9 h 30.

1.1 Président et secrétaire

Pierre Raïche se propose comme président d'assemblée et propose également Francine Carrier comme secrétaire. Adopté sans opposition.

1.2 Vérification du quorum (20 % des membres inscrits)

Sur 111 membres inscrits à ce jour, XX sont présents à l'assemblée. Le pourcentage de membres présents est atteint pour le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Al Hlady propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'il est présenté. Michel Farant appuie. Adopté à l'unanimité.

3. Présentation du Conseil d'administration de l'Association

Pierre Raïche présente les membres du CA, à savoir Francine Carrier, secrétaire; Robert Scantland, vice-président; ainsi que les administrateurs.trice Keith Rogers, Luce DesRoches, Claude Montambault et Michel Farant. Elisabeth Scantland effectue la comptabilité sans toutefois être membre du CA.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023 (consultez le procès-verbal au www.appglc.org)

Pierre Raïche propose que l'on adopte le procès-verbal tel que présenté et invite les membres qui l'ont lu ou qui veulent le lire sur le site de l'Association, à signaler toutes erreurs. Il reçoit l'appui de Nicolas Pentassuglia et Michel Raïche.

5. Mot du Président

Pierre Raïche nous fait le rapport des activités de l'Association depuis la dernière AGA en juillet 2023. Il mentionne également qu'une nouvelle espèce d'écrevisse à tâche rouge est présente dans le lac du Cerf, et le lac Lefebvre en aurait également. C'est une variété d'écrevisses plus grosse et plus vorace, mais n'est pas trop dérangeante même si elle n'est pas indigène au lac.

Une espèce de poisson ressemblant au gobie a été aperçue. Il est très difficile à percevoir, car il se cache dans la vase.

Une plainte a été reçue concernant une éclosion potentielle de cyanobactérie dans le petit lac du Cerf. Après examen, il a pu être confirmé que c'était plutôt des algues filamenteuses. Il explique comment différencier la cyanobactérie des algues filamenteuses avec photos à l'appui.

6. Mot du Maire suivi d'une période de questions

Le maire, Nicolas Pentassuglia, nous fait part des nouveaux développements dans la municipalité. Il mentionne que la nouvelle barrière au quai public fonctionne bien et qu'ils ont remplacé l'eau froide par de l'eau chaude qui est plus efficace pour le lavage des bateaux. Des lignes ont été peintes sur la chaussée du quai pour aider les gens à mettre leur bateau à l'eau. L'argent obtenu de la vente de laissez-passer pour ouvrir la barrière est réinvesti dans des améliorations au quai et à la protection de l'environnement.

Il y a 3 membres de l'APPGLC qui siègent au sein du Comité consultatif en urbanisme (CCU).

Un nouveau système pour la vidange des fosses septiques est mis en place et il est prévu qu'il soit en fonction dès l'an prochain. Une demande de soumission sera affichée pour retenir les services d'un vidangeur de fosses septiques. Le coût d'une vidange sera prélevé à même le compte de taxes foncières. Ce système devrait faciliter l'administration de ce service aux citoyens.

Une aide financière de 250 000 \$ s'en vient pour des améliorations qui seront apportées au parc de la Biche (bloc sanitaire, électricité, Internet). Ce qui permettra entre autres choses d'installer des caméras de surveillance. Il y a eu du vandalisme ce printemps et cela a retardé plusieurs travaux de la Municipalité.

Une entente a été passée entre le Club de chasse et pêche et la Municipalité afin que les coûts d'ensemencement soient répartis en partie égale entre les deux entités.

Il y a une nouvelle borne de recharge pour les batteries de véhicule électrique installée à l'hôtel de ville.

Période de questions

- Quelle est la situation concernant les AirBnB à Lac-du-Cerf ?

Les permis sont octroyés selon les normes en vigueur. Ils doivent avoir un écran d'intimité avec les voisins. On ne peut interdire la location de résidence principale.

- Y a-t-il quelque chose que la Municipalité puisse faire pour empêcher les plaisanciers de passer trop près des rives et nuire à l'intimité ?

Non, car le lac relève de la compétence du fédéral.

Danielle Ouimet suggère que les gens peuvent par contre être sensibilisés à ce sujet.

- On mentionne que des automobilistes contournent les dos d'âne en passant sur les terrains.

Le Maire n'était pas au courant de la situation.

- Qu'en est-il des aménagements de loisirs dans la Municipalité ?

Les travaux pour les sentiers de vélo de montagne doivent commencer d'ici 1 ou 2

semaines.

- On mentionne que des plaisanciers ont haussé les caméras de surveillance au quai municipal afin de ne pas être vu.

Le Maire suggère de noter la date et l'heure que ça s'est passé et d'envoyer un courriel à la Municipalité qui pourra regarder sur l'enregistrement qui sont les contrevenants.

- On signale que le niveau de l'eau des lacs est très haut.

Les pluies torrentielles des derniers temps y sont pour quelque chose, mais les barrages de castor aussi sont en cause. Un contrat a été donné pour les démanteler. Par contre, on ne peut que défaire un peu à la fois pour éviter les coups d'eau et que les sédiments s'accumulent.

- Il y aurait du myriophylle qui se serait retrouvé sur les berges parce que des pêcheurs et plaisanciers passent au-dessus des talles et c'est inquiétant.

Pierre Raïche répond qu'il est au courant et que des bouées ont été installées, mais on songe à trouver d'autres solutions. Par ailleurs, Robert Scantland indique qu'une corvée d'arrachage coûterait environ 200 000 \$.

7. Rapport financier (consulter les états financiers au www.appglc.org)

Le président nous fait rapport des finances de l'Association pour l'exercice 2023-2024. Il mentionne, entre autres choses, que le solde à la caisse était de 6 914 \$ à la fin de l'exercice le 30 avril 2024. Les dépenses seront sensiblement les mêmes pour le présent exercice, mais une dépense plus importante est prévue pour la refonte du site Web de l'Association. Le nombre de membres qui ont adhéré ou renouvelé cette année s'élève à 138, plus 16 qui se sont ajoutés aujourd'hui.

8. Élections

Il est convenu que Pierre Raïche agit à titre de président d'élection et Francine Carrier comme secrétaire.

Michel Farant ainsi que Keith Rogers annoncent qu'ils se retirent du conseil d'administration. Pierre les remercie et souligne l'apport important de Keith qui fait partie du CA de l'Association depuis 37 ans.

Les deux membres ex officio depuis l'AGA 2023, soit Chantal Havard et Renaud de Plaen, ont signifié leur intérêt à faire partie officiellement du conseil d'administration. Ils prennent donc la place de Michel et Keith pour un mandat d'un an.

Il y a trois membres du CA dont le mandat est échu cette année, à savoir Francine Carrier, Luce DesRoches et Claude Montambault. Ils acceptent tous trois de renouveler pour un mandat de deux ans.

Il n'y a pas d'autre mise en candidature. Le CA est donc composé de sept membres.

Pierre Raïche

Robert Scantland

Francine Carrier

Luce DesRoches

Claude Montambault
Chantal Havard
Renaud de Plaen

9. Présentation du COBALI sur les amphibiens et le projet des rives

Marie Lagrandeur, chargée de projet au COBALI, donne une présentation sur la variété d'amphibiens que l'on trouve dans notre région (voir la présentation sur le site Web). Elle présente également le projet de revégétalisation des bandes riveraines pour lequel le COBALI a reçu des subventions cette année. Trois propriétés seront revégétalisées gratuitement au lac du Cerf.

10. Tirage et remise de prix de présence

Plusieurs prix de présence sont tirés parmi l'assemblée, dont des boîtes de sirop d'érable de l'érablière Léonard, un héron décoratif en bois fabriqué par Keith Rogers, des balles de golf, des bons-cadeaux.

11. Enregistrement pour vidange de fosse septique à prix réduit –

Pour une fois encore cette année, Keith Rogers prend les inscriptions pour la vidange de fosses septiques. Les services de Mario Céré offrent un prix réduit de groupe pour les membres de l'Association. La date de la vidange aura lieu le 31 juillet 2024.

12. Clôture de l'assemblée

Pierre Raîche remercie l'assemblée pour sa participation et déclare la clôture de la réunion à 12 h.

Pierre Raîche, président

Francine Carrier, secrétaire